



**HAL**  
open science

## De la quantification à l'argumentation : le substantif "compte" dans les locutions adverbiales

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. De la quantification à l'argumentation : le substantif "compte" dans les locutions adverbiales. *Verbum* (Presses Universitaires de Nancy), 2007, Autour de la quantification, XXIX (3-4), pp.305-317. hal-02151392

**HAL Id: hal-02151392**

**<https://hal.science/hal-02151392v1>**

Submitted on 8 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **De la quantification à l'argumentation : le substantif *compte* dans les locutions adverbiales**

**Véronique LENEPVEU**  
Université de Caen Basse-Normandie  
CRISCO EA 42 55

### **RÉSUMÉ**

*Il s'agit d'identifier les conditions d'emploi des locutions adverbiales en fin de compte, au bout du compte et tout compte fait, prises comme connecteurs de reformulation non paraphrastique au sens de E. Roulet (1987), et classées chez Rossari (1990) parmi les marqueurs de reconsidération. Toutes trois contiennent le substantif déverbal compte, qui au sein de la locution exprime un procès de type accomplissement. Mais si elles sont souvent interchangeables, elles présentent des différences linguistiques qui sont basées sur leur structure aspectuelle, et qui entraînent une différence de fonctionnement pragmatique.*

### **ABSTRACT**

*This article presents an analysis of the locutions en fin de compte, au bout du compte and tout compte fait. These three locutions indicate an operation of reformulation which is not paraphrastic (Roulet 1987, Rossari 1990) but we attempt to show, in a pragmatic perspective, that these locutions present linguistic differences which are explained by their aspectual values.*

### **INTRODUCTION**

Nous allons étudier contrastivement les conditions d'emploi des locutions adverbiales *au bout du compte*, *en fin de compte* et *tout compte fait*, qui contiennent toutes trois le substantif déverbal *compte* et qui peuvent être prises comme connecteurs de reformulation non paraphrastique au sens

de Roulet (1987)<sup>1</sup>. Nous avons, pour ce faire, adopté au départ l'hypothèse de Rossari (1990) selon laquelle *en fin de compte* et *tout compte fait* étaient à classer, au sein des marqueurs de reformulation non paraphrastiques, parmi les marqueurs de **reconsidération**. Un marqueur de reconsidération signale que tous les éléments qui étaient censés justifier une première formulation (implicite ou explicite) ont été passés en revue par le locuteur, qui est alors à même d'introduire un nouveau point de vue<sup>2</sup>. Il s'agit donc pour nous de voir ce que recouvre cette opération de reconsidération quand elle se donne comme l'effectuation du procès *compter*.

Précisons que *compter* marque une quantification manifeste quand la quantité est chiffrée. Dans ce cas, il y a bien effectuation d'un compte<sup>3</sup>, pris au sens de *calcul*, comme dans les exemples (1) et (2), où ce compte fait simultanément l'objet d'une évaluation :

- (1) *Patrick Theiller affirme recevoir à peu près trente-cinq déclarations de miracle par an, dont deux ou trois seulement seront considérées comme sérieuses. Les guérisons psychologiques sont systématiquement écartées. Au bout du compte, et après enquête, moins d'une guérison sur cent sera retenue et officiellement reconnue.* (Le Monde, 23/12/02)
- (2) *Les yeux rougis, un jeune séguiniste explique que, tout compte fait, la droite parisienne paraît ne pouvoir engranger que 77 sièges de conseillers de Paris (sur 163), parmi lesquels une dizaine de tibéristes.* (Le Monde, 13/03/01)

---

<sup>1</sup> Dans la classification de Nølke, les trois locutions feraient partie des adverbiaux contextuels, lesquels ne sont pas intégrés au contenu propositionnel et se placent seulement aux positions détachées (Nølke 1990, 21).

<sup>2</sup> Dans la perspective de Rossari, le connecteur de reformulation peut enchaîner sur des informations qui ne sont pas exprimées linguistiquement, mais qui font partie du savoir partagé, ou qui peuvent être inférées de ce qui vient d'être dit, ou qui sont récupérables à partir des connaissances relatives à la mémoire discursive du locuteur. La notion de point de vue est appréhendée différemment chez Ducrot (1984) car toujours associée à la présence d'une énonciation. Voir à ce sujet Rossari (1997, 11)

<sup>3</sup> Pour *compte*, nous citons le Dictionnaire Historique de la Langue Française (1992, tome 1, 462) :

« est issu du latin *computus* « compte, calcul » (...) Le mot apparaît au sens actif de « calcul (d'une quantité) » et désigne très tôt, par métonymie, le résultat du calcul, la quantité dénombrée (1165-1170). C'est de ce sens que découle une phraséologie usuelle très abondante qui est représentée par **à ce compte** « de ce point de vue » (1165-1170), **en fin de compte** (v 1350), **à bon compte** (fin XV<sup>e</sup> s.), **être loin du compte** (1572), **au bout du compte** (1595) (...) ».

Cependant, la plupart du temps, l'opération de quantification signalée par ces trois locutions ne peut pas être appréhendée comme une comptabilisation chiffrée arithmétiquement, mais néanmoins elle est toujours vue comme un procès, celui de *compter*, doté d'une structure aspectuelle. Toutes trois comprennent en effet le substantif déverbal *compte*, qui, au sein de la locution, exprime un procès de type accomplissement. Et si elles sont très souvent interchangeable, nous verrons qu'elles présentent des différences linguistiques qui sont justement basées sur leur valeur aspectuelle et qui entraînent une différence de fonctionnement pragmatique.

Dans cette perspective, nous comparerons dans un premier temps, les conditions d'emploi de *en fin de compte* et de *au bout du compte*, pour opposer ensuite ces deux locutions à *tout compte fait*. Les exemples choisis ont été généralement sélectionnés sur le cederom du Monde (2001-02), mais nous avons aussi été amenée à consulter des corpus oraux accessibles sur le site ELICOP (Piet Mertens, K. U. Leuven, 1997-2002)<sup>4</sup> ou bien extraits du cederom C-Oral-Rom<sup>5</sup>.

## 1. EN FIN DE COMPTE

### 1. 1. Complexité des points de vue

Selon Rossari (1993), *en fin de compte* demande que la reformulation intervienne au terme d'une opération de réflexion due à la complexité des points de vue qui ne sont pas tous nécessairement explicités et qui se donnent généralement comme contradictoires<sup>6</sup>. Pour exemple, dans l'énoncé ci-dessous forgé par Rossari :

(3) *Elle a un mari très sympa, deux enfants charmants et un travail qu'elle adore. En fin de compte, elle a tout pour être heureuse*  
(Rossari 1993, 153)

la locution demande que soit récupérée une inférence du type « elle n'est pas consciente de son bonheur ». La complexité des points de vue ne se manifeste pas forcément par une antiorientation argumentative, mais le point de vue introduit doit présenter une certaine évolution. L'opération effectuée

---

<sup>4</sup> La collection de corpus ELICOP regroupe les corpus de français parlé suivants : « Etude sociolinguistique sur Orléans » (1968-1971), « Le livre parlé de Tours » (1974), « Voix d'Auvergne » (1976), « Langue et communication » (1993-2000).

<sup>5</sup> Cresti & Moneglia éds, (2005), Benjamins.

<sup>6</sup> Voir aussi, pour *en fin de compte*, Charolles (1984).

avec *en fin de compte* ne serait donc pas seulement d'ordre mécanique, *faire les comptes* ne peut pas être pris au sens d'additionner ou de soustraire un certain nombre d'éléments mais elle suppose un travail d'élaboration conceptuelle de la part de l'énonciateur, d'où l'éventuelle présence de marques de modalisation, traces de cette procédure d'élaboration conceptuelle (*en fin de compte on peut dire que, ...*).

En nous appuyant sur des exemples attestés, nous essaierons de développer cette analyse. Notre première observation portera sur la nature des éléments mis en relation au moyen de *en fin de compte*, la seconde sur les différents types de liens existant entre les éléments mis en relation.

## 1. 2. Nature des éléments mis en relation

*En fin de compte* peut donc articuler des jugements, c'est-à-dire intervenir au niveau épistémique au sens de Sweetser (1990). Ainsi, dans les exemples attestés (4) et (5), la locution introduit le point de vue adopté par le locuteur<sup>7</sup>, point de vue qui diffère nécessairement d'un point de vue envisagé préalablement, qu'il soit ou non attribué explicitement à une tierce personne ou au locuteur lui-même. Soit tout d'abord l'exemple (4) :

- (4) *Et il [François Mitterrand] eut la sagesse d'ignorer les appels du pied de Maggie Thatcher, que le spectre de la grande Allemagne empêchait de dormir. Elle ne pouvait se tromper davantage. La réunification a en fin de compte affaibli l'Allemagne, dans la mesure où Kohl a voulu aider massivement les habitants d'une RDA incroyablement délabrée à rattraper le niveau de vie de ceux de la RFA. (Le Monde, 16/11/02)*

A une anticipation sur les états ou événements à venir, c'est-à-dire à un jugement portant sur l'avenir, le locuteur oppose un point de vue fondé sur la perception directe et l'évaluation de ces états ou événements. Dans l'exemple (5), la mise en relation d'un point de vue avec un ou d'autres points de vue est doublement marquée linguistiquement puisque *en fin de*

---

<sup>7</sup> Dans cet article, nous ne faisons pas de distinction entre le locuteur, source de l'énonciation, et le responsable du point de vue exprimé (voir à ce sujet Ducrot 1984 et Nølke 1994). Le fait qu'il n'y ait pas toujours coïncidence entre les deux n'a pas une réelle incidence sur notre analyse qui vise principalement à montrer l'intérêt d'une étude de la structure aspectuelle des trois locutions. Cf. cependant Nølke (2005) pour une discussion récente sur la question.

*compte* entre en corrélation avec un adverbial sériel<sup>8</sup>, indice du parcours effectué par le locuteur :

- (5) « **Au début**, j'ai eu peur de donner à voir des poncifs, et, **en fin de compte**, ces échos touchaient chacun à l'intérieur, renvoyaient au singulier. » (Le Monde, 18/07/01)

Il y a opposition entre deux points de vue assumés successivement par le locuteur, le second introduit par *en fin de compte* reposant sur l'expérience directe du locuteur et non plus seulement sur une croyance concernant un état de choses à venir. *En fin de compte* marque fondamentalement un changement de jugement, même si ce changement de jugement s'appuie implicitement sur un changement de contenu référentiel.

Maintenant, il nous apparaît que *en fin de compte* n'opère pas forcément au niveau des jugements, mais peut intervenir au niveau du contenu, autrement dit, relier des procès entre eux et introduire le procès final. Soit :

- (6) [...], *il avait été question d'un mini-sommet à Marrakech (Maroc) ce week-end, puis d'une réunion dans le cadre plus officiel de la Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), début octobre à Dakar (Sénégal), avant que l'on opte pour Abidjan sans changer la date. En fin de compte, tout a été chamboulé : la réunion aura lieu dimanche 29 septembre à Accra (Ghana).* (Le Monde, 30/09/02)

Pour terminer, *en fin de compte* peut intervenir à un niveau mixte, c'est-à-dire mettre en relation une série de procès antérieurs avec un jugement a posteriori du locuteur. La locution ne relie ni les procès, ni les points de vue mais une série de procès à un point de vue, tel l'exemple (7), où le locuteur énonce un jugement critique relativement à une série de procès<sup>9</sup> :

- (7) *Ils ne sont plus évalués par le corps indépendant de l'inspection mais, dans leur grande majorité (professeurs certifiés), « visités » par leurs formateurs et astreints à rédiger un « mémoire professionnel » qu'ils soutiendront à la fin de l'année scolaire. Jugés en fin de compte davantage sur leur assiduité et leur capacité à reproduire dans cet écrit dérisoire le discours qui leur a*

---

<sup>8</sup> Nous reprenons ici la terminologie de Nøjgaard (1992).

<sup>9</sup> Dans les trois cas de figure, la locution peut entrer en corrélation avec un sériel.

*été inculqué que sur leurs qualités effectives d'enseignant, face à leurs élèves, les stagiaires sont contraints au silence. (Le Monde, 3/09/02)*

### 1. 3. Rapport oppositif ou consécutif

Sur le type de lien existant entre les éléments mis en relation au moyen de la locution *en fin de compte*, il importe de préciser que le rapport établi n'est pas nécessairement un rapport d'opposition. Ainsi, lorsque *en fin de compte* sert à indiquer que le procès est le dernier d'une série, la relation entre ce dernier procès cité et celui ou ceux qui précèdent peut être interprétée comme une relation de cause à effet :

(8) *Pendant des semaines, le commando va vivre avec ses miliciens, partager leurs repas, coucher sous le même toit et, en fin de compte, gagner leur confiance (Le Monde, 20/12/01)*

La locution signale le dernier procès d'une série que le contexte nous permet d'interpréter comme un état résultant de cette série.

## 2. EN FIN DE COMPTE / AU BOUT DU COMPTE

### 2. 1. Une quasi-synonymie

Si nous comparons maintenant le fonctionnement de *en fin de compte* à celui de *au bout du compte*, nous observons que les deux locutions présentent une valeur aspectuelle terminative et qu'en conséquence, elles sont facilement substituables l'une à l'autre.

*Au bout du compte* peut introduire un jugement a posteriori, lequel s'oppose à un autre point de vue donné préalablement. Comme vu précédemment avec *en fin de compte*, la locution entre éventuellement en corrélation avec une marque linguistique signalant explicitement ce premier jugement, et de ce fait annonçant le parcours qui sera effectué :

(9) *Pas si simple néanmoins d'endosser les habits de l'agent culturel ou du pédagogue ! « Ma première réaction est toujours de refuser ces interventions beaucoup plus sociales qu'artistiques, reconnaît Bud Blumenthal, qui vient de conclure un stage avec des élèves d'un lycée de bureautique. Mais j'accepte toujours car, au bout du compte c'est très sain, très perturbant aussi, d'inventer des rencontres avec les gens [...]. » (Le Monde, 29/11/02)*

(10) *Pour comprendre les raisons de ces conditions dantesques et pourquoi deux corps a priori aussi semblables que Vénus et la*

*Terre sont **au bout du compte** si différents, il faut remonter dans l'histoire du système solaire. (Le Monde, 20/11/01)*

*Au bout du compte* peut également intervenir au niveau mixte, c'est-à-dire introduire un jugement a posteriori qui concerne une série de procès sans s'opposer explicitement à un premier jugement. La locution suppose alors le parcours d'une série de procès, et introduit l'état résultant de cette suite de procès. Quand cet état résultant se donne comme contraire à notre attente, la locution garde une valeur oppositive. Soit pour exemples :

- (11) « *Si vous vous amusez à lire tous les romans de l'année, vous pouvez finir aussi ignorant que lorsque vous avez commencé, affirme-t-il [V. Naipaul], les mains étendues devant lui, les yeux plissés. **Au bout du compte**, vous ne savez rien de l'Histoire, ni du développement de la civilisation* » (Le Monde 20/09/02)
- (12) « *Pendant un an, après la présentation de Tout sur ma mère à Cannes [en 1999], j'ai voyagé de long en large, pour des manifestations cinématographiques, des remises de prix. C'était aussi pour moi une manière de manifester ma reconnaissance au monde pour l'accueil qu'il avait au film. Mais aussi bien que ce fût, **au bout du compte**, je me suis retrouvé désespéré.* » (Le Monde 06/04/02)

Enfin, au niveau des procès, *au bout du compte* peut localiser aussi le dernier procès d'une série, la relation que le locuteur instaure entre les procès étant à interpréter comme une successivité :

- (13) *Il part **ensuite** en Jordanie, durant un an, **puis** au Liban, où il combat durant la guerre avec Israël, en 1982. **Puis** il se retrouve au Yémen, pour, **au bout du compte**, revenir à Gaza, où, au terme d'un long périple, il boucle la boucle de son destin* (Le Monde, 11/01/01)

Un rapport de cause à effet s'établit alors éventuellement entre cette suite de procès et le dernier procès de la série parcourue :

- (14) *Vincent Carteron, le patron du Passage, l'une des meilleures tables de la ville, estime que les 35 heures sonnent le glas de son restaurant. « [...] Nous devons refuser les clients un quart d'heure plus tôt. Sur trois salles, je vais d'abord en fermer une, je vais devoir augmenter mes prix, réduire mon personnel, peut-être fermer une demi-journée de plus par semaine et, **au bout du***



*compte, perdre des clients et mettre la clé sous la porte.* » (Le Monde, 29/12/01)

Dans le type de contextes proposés jusqu'à présent, *en fin de compte* et *au bout du compte* semblent entrer en relation de quasi-synonymie. Tout au plus, pourrait-on dire que *au bout du compte* paraît privilégié lorsque la locution intervient au niveau des procès et qu'il y a explicitation préalable du parcours de la série de procès. Inversement, **en fin de compte** semble plus approprié lorsque le parcours effectué reste implicite et contradictoire. Dans l'exemple qui suit, nous comprenons nécessairement que c'est après des tergiversations que l'Italie a pris la décision de ne pas passer commande à la France :

(15) *COUP SUR COUP, en moins d'une semaine, la France vient de perdre deux marchés d'armement pour lesquels elle avait, à l'origine, mobilisé toute son énergie. D'abord, le Chili a annoncé son intention de commander douze avions de combat F-16 aux Etats-Unis. Ensuite, l'Italie a, en fin de compte, opté pour la location de trente-cinq appareils du même type, le temps d'attendre la mise en service de l'Eurofighter prévue pour 2010.* (Le Monde, 20/02/01) / **??au bout du compte**

## 2. 2. Des contextes privilégiés pour *en fin de compte*

Il est possible cependant de différencier plus nettement les conditions d'emploi des deux locutions, en partant de deux observations concernant *en fin de compte* dans *Le Monde* (2001-02). Nous remarquons tout d'abord l'emploi privilégié de *en fin de compte* lorsque l'énoncé introduit relève de l'hypothétique<sup>10</sup>, c'est-à-dire lorsque le parcours signalé par *en fin de compte* débouche sur une hypothèse, un jugement non confirmé :

(16) *Le taliban « français » détenu au Pakistan serait en fin de compte de nationalité saoudienne* (Le Monde, 22/12/01)

(17) *A aucun moment on n'a senti s'établir entre Tony Blair, Lionel Jospin et Gerhard Schröder des liens de confiance et d'intimité comparables à ceux qu'avaient su créer entre eux de Gaulle et*

---

<sup>10</sup> L'emploi de *au bout du compte* dans un contexte hypothétique n'est bien sûr pas exclu, mais il est nettement moins fréquent. Sur 319 occurrences de *au bout du compte*, nous avons estimé qu'une petite dizaine seulement d'occurrences étaient associées à un contexte hypothétique tandis que nous avons relevé une quinzaine d'occurrences de *en fin de compte* dans ce même type de contexte sur les 184 occurrences repérées dans *Le Monde* (2001/02).

*Adenauer, Pompidou et Edward Heath, VGE et Helmut Schmidt, Mitterrand et Kohl : comme si l'étiquette politique comptait moins en fin de compte que les affinités naturelles.* (Le Monde, 28/06/02)

Nous nous intéressons également au fonctionnement de *en fin de compte* à l'oral<sup>11</sup>. Dans les enregistrements que nous avons étudiés et qui sont pour la plupart des entretiens face à face, il est notable que *en fin de compte* introduit un point de vue le plus souvent donné comme une induction généralisante ou comme un jugement épistémique à valeur générale produit à partir de l'observation d'une série de procès implicites par la locution. Pour exemple (18) :

(18) *bon moi je venais de quitter euh Stéphane donc j'avais dit euh bon ça serait bien que tu t'installes pas tout de suite mais en fait en fin de compte il était tout le temps à la maison il dormait euh tous les soirs (C-Oral-Rom)*<sup>12</sup>

Le point de vue introduit au moyen de la locution se décrit ici comme une phrase typifiante locale (cf. Anscombe ed. 1995), c'est-à-dire une phrase générique qui ne renvoie pas à un savoir partagé mais présenté comme venant de l'observation du locuteur<sup>13</sup>. Par ailleurs, ce savoir entre en contradiction avec un souhait émis par ce même locuteur à un moment donné antérieur au moment de l'énonciation. Autre fait remarquable que nous voulons illustrer au moyen de deux séries d'exemples : ce fonctionnement est souvent associé à une postposition de la locution<sup>14</sup>.

Une première série d'exemples est empruntée au corpus de Derville (2000), lequel se constitue d'enregistrements radiophoniques. Une auditrice s'adresse par téléphone à une animatrice de radio et lui confie qu'elle

---

<sup>11</sup> A titre indicatif, dans la collection de corpus ELICOP, *en fin de compte* est employé 40 fois plus que *au bout du compte* alors que sur les deux années du Monde consultées, nous relevons 2 fois plus d'emploi de *au bout du compte*, notamment dans du discours rapporté prétendument direct. Voir à ce sujet Lenepveu (sous presse).

<sup>12</sup> Nous ne faisons pas apparaître les conventions de transcription adoptées dans C-Oral-Rom dans la mesure où la prosodie n'est pas ici prise en compte.

<sup>13</sup> Si nous admettons à la suite de Nølke (1994) qu'un point de vue se constitue d'un jugement portant sur un contenu propositionnel, le jugement consiste ici en la validation de la proposition par le locuteur de l'énoncé, source de l'énonciation.

<sup>14</sup> Cette postposition est, selon nous, l'indice d'un degré plus élevé de pragmatization au sens de Dostie (2004).

aimerait reprendre la peinture, une activité abandonnée il y a quelques années :

- (19) *c'est-à-dire que voilà j'ai passé ma vie à aider tout le monde **en fin de compte** [oui] j'ai passé j'ai consacré ma vie à ma mère j'ai consacré ma vie à ma fille que j'ai élevée seule euh après de graves soucis euh (Macha, France-Inter, 18/12/96)*
- (20) *j'ai fait abstraction à tout cet environnement artistique que j'avais et j'ai perdu tout le monde **en fin de compte** hein (ibid.)*
- (21) *mais ça m'a renfermée sur moi-même et et je suis insatisfaite **en fin de compte** (ibid.)*

La seconde série d'exemples est extraite du corpus d'Orléans. Une habitante de la banlieue d'Orléans parle de son travail et de sa vie dans le cadre d'une enquête sociologique. *En fin de compte* signale de nouveau un jugement a posteriori, précisément un jugement épistémique à valeur générale, basé sur l'expérience personnelle du locuteur :

- (22) *disons qu'au niveau des relations que j'ai sur la Source c'est quand même euh réduit en fonction du nombre d'habitants en fonction de euh euh de de mon travail qui me donne pas tellement de liberté **en fin de compte** et je peux pas dire que je me plais pas parce que j'apprécie quand même la Sologne et bien qu'à force d'y passer on n'y fait même plus attention mais enfin si ça ça irait quand même .<sup>15</sup> (corpus Orléans, ELICOP)*
- (23) *la ville d'Orléans je la connais très peu **en fin de compte** et je peux pas dire que je m'y plais pas mais je peux pas dire que j'y sois carrément euh implanté et que mon insertion soit effective **en fin de compte** . hein parce que je n'ai pas au niveau des relations euh qui sont surtout des relations de travail euh sur Orléans . (ibid.)*

Dans les deux types de contexte proposés, *en fin de compte* articule un jugement de synthèse avec une série généralement implicite de procès préalables, série constituée éventuellement d'éléments contradictoires. Le locuteur construit ainsi sa réflexion au fur et à mesure que le discours s'énonce en procédant par généralisation.

Privilégiée dans les constructions hypothétiques et fréquente à l'oral pour exprimer des jugements qui sont en train de se constituer, la locution *en*

---

<sup>15</sup> Le point correspond dans la transcription graphique du corpus d'Orléans à une pause.

*fin de compte* peut se distinguer de *au bout du compte* sur la base de ces deux observations. Nous posons l'hypothèse que le procès *compter* est présenté au sein des deux locutions selon des phases partiellement distinctes. Alors que *bout* renvoie au moment final du procès *compter*, *fin* dans *en fin de compte* désigne la phase terminale de ce procès, phase qui est dotée d'une certaine durée, le procès n'étant pas nécessairement totalement achevé.

Pour conforter cette hypothèse, nous nous appuyerons sur le sémantisme même de chacune des locutions qui, tout en présentant un certain degré de figement sur le plan syntaxique ne sont pas entièrement opaques sur le plan sémantique.

### 3. STRUCTURE ASPECTUELLE DES DEUX LOCUTIONS ADVERBIALES

Si les deux locutions adverbiales *au bout du compte* et *en fin de compte* se présentent sous la forme d'un syntagme prépositionnel régulier dans sa formation morpho-syntaxique, la combinaison des mots constitutifs du syntagme n'existe pas en emploi libre. Trois tests nous permettent de mesurer le degré de figement de ces locutions et montrent que les composantes nominales *fin* et *bout* perdent leur statut de nom.

- (a) Les deux locutions adverbiales *au bout du compte* et *en fin de compte* n'admettent pas d'être modifiées, ce que les couples d'énoncés suivants mettent en évidence :

(24) *tout au bout de la rue* / \**tout au bout du compte*  
 (25) *juste en fin de parcours* / \**juste en fin de compte*.

- (b) Les composantes nominales *bout* et *fin* ne peuvent être elles-mêmes modifiées :

(26) *à l'autre bout de la rue* / \**à l'autre bout du compte*  
 (27) *en toute fin de soirée* / \**en toute fin de compte*.

- (c) Enfin, *bout* et *fin* ne peuvent commuter avec un terme appartenant au même paradigme :

(28) *en fin de compte* ≠ ?*en début de compte*  
 (29) *au bout du compte* / ≠ ?*au début du compte*.

*Fin* et *bout* gardent néanmoins leur valeur sémantique intrinsèque. Selon Franckel (1989), *bout* peut localiser un lieu indépendamment de toute dimension processive (*Au bout de la rue, il y a un boulanger*), alors que *fin* est indissociable d'une dimension temporelle et incompatible avec un emploi purement statique. Si on peut entrevoir *la fin du tunnel* comme on entrevoit *le bout du tunnel*, c'est en associant nécessairement à cette fin un cheminement qui y conduit. Mais il est précisé que « si *fin* est incompatible avec un emploi purement statique, *bout*, qui, par lui-même marque une discontinuité spatiale, non temporalisée, est en revanche compatible avec des contextes qui replongent secondairement cette discontinuité dans le temps : *On n'est pas encore arrivé au bout de la rue* » (Franckel 1989, 120). Pris dans la locution adverbiale *au bout du compte*, *bout* pourrait donc comme *fin* exprimer une relation dynamique de parcours et s'interpréter comme borne de ce parcours, ce que confirme l'analyse de Borillo (1998, 85) qui classe la préposition composée *au bout de* parmi les prépositions topologiques composées statiques et contextuellement dynamiques. Les valeurs intrinsèques à *fin* et à *bout* sont cependant maintenues au sein des locutions adverbiales : *fin* désigne la zone finale du procès de *compter*<sup>16</sup>, tandis que *bout* renvoie à la limite de cette zone de sorte que la borne finale du procès qui consiste à *compter* ne peut être appréhendée de la même manière selon que l'on ait *en fin de compte* ou *au bout du compte*. Si *au bout du compte* localise la borne finale même du procès<sup>17</sup>, avec *en fin de compte*, on peut simplement « s'orienter » vers cette borne finale, d'où la possibilité pour *en fin de compte* d'introduire à l'oral un jugement de synthèse en train de se construire et qui n'est pas encore stabilisé, d'où aussi la possibilité pour *en fin de compte* d'introduire un jugement qui reste hypothétique.

Pour terminer, nous comparerons *en fin de compte* et *au bout du compte* à la locution *tout compte fait*, qui va se caractériser par sa valeur aspectuelle d'accompli et va renvoyer à l'état résultant du procès *compter*.

#### **4. TOUT COMPTE FAIT**

##### **4. 1. Des contraintes pragmatiques**

Nous rappelons tout d'abord l'analyse que propose Rossari 1993 pour cette locution : *tout compte fait* déclenche, comme *en fin de compte*, une opération complexe de reformulation mais cette reformulation doit pouvoir être

---

<sup>16</sup> A noter que *fin* comme *début* peut imposer, selon sa construction, une vision ponctuelle ou durative de l'événement considéré : *en fin de semaine / à la fin de la semaine* ; *en début de mois / au début du mois*. Pour *début*, cf. l'analyse de Blumenthal (2007).

<sup>17</sup> Pour une analyse très détaillée de *bout*, voir Guenez-Vénerin (2006).

attribuée à un sujet particulier, immédiatement identifiable. Dans les exemples suivants (30) et (31), *tout compte fait* est substituable à *en fin de compte* parce que le sujet responsable de la reformulation est immédiatement identifiable, que la reformulation soit prise en charge par le locuteur (cf.30) ou par le sujet de l'énoncé (cf. 31) :

(30) *Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **tout compte fait** j'ai bien peur qu'elle y renonce* (Rossari 1993, 156)

(31) *Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et que, **tout compte fait**, elle y renonçait* (ibid.)

En revanche, *tout compte fait* paraît moins naturel dans (32) où la locution n'est pas dans une position syntaxique intégrée et où le responsable de la reformulation n'est pas clairement identifié :

(32) *Marie m'a dit qu'elle ne savait plus où elle en était avec ce projet et **en fin de compte/ ?tout compte fait**, elle y a renoncé.* (ibid.)

La récupération d'un sujet n'est pas une condition suffisante pour que l'emploi de *tout compte fait* soit possible, il faut encore que le point de vue introduit par *tout compte fait* présente non seulement une évolution mais une solution vis à vis de la problématique soulevée, d'où la difficulté pour la locution d'introduire une interrogation ou de présenter dans la reformulation un état de choses évoquant une incertitude, un doute.

Rossari explique ces contraintes pragmatiques par la présence du quantificateur de totalité *tout* et par la forme passive<sup>18</sup> de la locution, forme qui présuppose l'existence d'un agent implicite responsable de l'action de compter. *Tout*, déterminant, borne le procès qui peut être perçu comme un accomplissement (*faire tous les comptes en deux heures*), la forme passive sans agent indiquant alors l'état résultant de cet accomplissement. La différence d'acceptabilité observée précédemment entre *en fin de compte* et *tout compte fait* viendrait donc de la valeur résultative<sup>19</sup> de *tout compte fait* paraphrasable par *une fois les comptes faits* ou *tout compte ayant été fait*.

---

<sup>18</sup> Voir Lenepveu (2006) pour une étude approfondie de cette hypothèse.

<sup>19</sup> Une recherche sur FRANTEXT laisse penser que *tout compte fait* a été soumis à un processus de grammaticalisation au sens large (cf. entre autres Traugott & Heine (1991), Combettes (1994)). La locution a en effet fonctionné en emploi intraphrastique comme simple indicateur d'opération numérique avant de passer fin 19<sup>ème</sup> à une fonction de connecteur pragmatique (Voir à ce sujet Lenepveu 2006).

#### 4. 2. *Tout compte fait*, locution adverbiale anaphorique

Nous voulons, pour notre part, préciser le fonctionnement de *tout* lorsqu'il est pris au sein d'une locution adverbiale figée telle que *tout compte fait*. En tant que quantificateur de totalité, *tout* suppose, selon Martin & Kleiber 1977<sup>20</sup>, une classe de référence qui soit divisible en parties que l'on puisse considérer exhaustivement et distributivement, et cette distributivité exhaustive n'est pas unificatrice, mais différenciatrice : alors que *chaque* met au premier plan le trait commun, *tout* met en avant les différences possibles. Pris dans la locution figée *tout compte fait*, *tout* suppose le parcours d'une classe d'arguments et non pas d'une classe de procès, mais *tout* conserve cette propriété de distributivité différenciatrice : *tout compte fait*, comme bon nombre de locutions anaphoriques<sup>21</sup> à base de *tout* (*de toute façon*, *après tout*, ...) présuppose un contexte bidirectionnel en ce sens où la locution intervient toujours à la suite d'au moins deux arguments, explicites ou non, orientés vers des conclusions opposées alors que *en fin de compte* et *au bout du compte* permettent la coorientation de ces arguments. Précisément, le responsable de la reconsidération, après avoir été tenté d'adopter un certain point de vue<sup>22</sup>, est conduit, à la suite de la prise en compte d'arguments divergents à changer de point de vue. Autrement dit, *tout compte fait* signale la substitution d'un point de vue à un autre. Pour exemples :

- (33) « *J'ai servi pendant deux ans dans un pays difficile, dans une période horrible, mais, **tout compte fait**, dans un pays ami* », disait-il (Le Monde, 15/10/02)
- (34) *Les pneus à flanc blanc ? L'idée est tentante, mais **tout compte fait**, cela ne conviendrait pas. Le dessin contemporain des jantes se marierait mal avec le style « American Graffiti ».* (Le Monde, 29/04/02)
- (35) *Les avantages apparaissent nombreux, mais ils peuvent se payer d'une façon ou d'une autre et, à l'usage, ces rectangles de plastique peuvent se révéler empoisonnés. D'abord, quelques cartes ne sont pas gratuites [...]. Ensuite, elles sont, la plupart du temps, associées à un crédit fort coûteux [...]. **Tout compte fait**, les cartes de magasin constituent une véritable manne pour les établissements de crédit qui les gèrent.* (Le Monde, 2/12/02)

<sup>20</sup> Voir aussi Kleiber (1998, 2007).

<sup>21</sup> Cf. Nøjgaard (1992, 394)

<sup>22</sup> Selon Kahloul (2004), *tout compte fait* suppose une hésitation du locuteur.

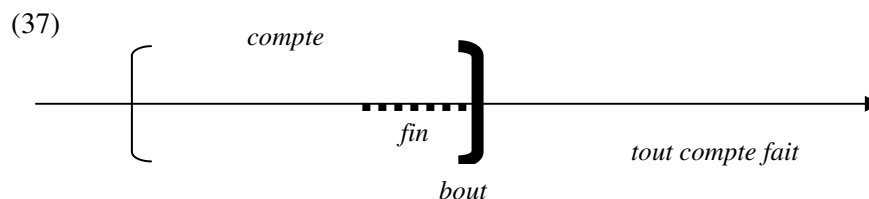
Il est possible maintenant d'opposer *tout compte fait* à *au bout du compte*. Même si, conformément à leur structure aspectuelle, les deux locutions introduisent des assertions totalement stabilisées, elles ne sont pas toujours interchangeables. Nous avons vu que *au bout du compte* autorisait au niveau argumentatif la coorientation de ce qui est pris en compte, mais il est des contextes qui ne permettent pas de remplacer *tout compte fait* par *au bout du compte*.

Alors que *tout compte fait* signale le rejet d'un point de vue au profit d'un autre après délibération de la part du sujet responsable de l'opération de reconsidération, *au bout du compte* demande qu'une synthèse de ce qui est pris en compte soit possible, ce qui n'est pas le cas dans l'exemple ci-dessous où le locuteur reconsidère un unique procès, celui de choisir. Soit :

(36) Pour sa « Carte blanche », Michèle Morgan a choisi ces deux films, qui en se suivant et en se complétant, ont constitué l'acte de naissance cinématographique d'une grande comédienne. Et, **tout compte fait**, ils sont peu connus aujourd'hui, Orage ayant été longtemps considéré comme perdu (Le Monde, 19/11/01.) / ??**au bout du compte**.

Parce que nous sommes dans l'état résultant et qu'il n'est plus tenu compte de la dynamité du procès, donc du parcours opéré par le procès *compter*, la locution *au bout du compte* est inappropriée dans ce contexte, *au bout du compte* imposant justement le parcours de toute une série de procès.

Pour résumer, nous représenterons la structure aspectuelle des trois locutions au moyen du schéma (37) :



Précisons que si *bout* renvoie à la limite de la zone finale désignée avec *fin*, cette limite doit être dotée d'une épaisseur<sup>23</sup>. *Bout* et *fin* présentent ici le

<sup>23</sup> Sur la notion de « frontière épaisse » en topologie, cf. De Glas & Desclés (1996).



même fonctionnement que lorsqu'ils désignent une zone spatiale sur une entité physique (lieu ou objet). Borillo (1999) observe que des noms comme *bout*, *bord*, *pointe*, *extrémité*, ... susceptibles de désigner une zone spatiale périphérique sur un objet ou un lieu, peuvent également localiser une portion d'espace adjacente. Ainsi, on peut dire que *le bateau est amarré au bout du quai* mais aussi *que la poissonnerie est au bout du quai* (les exemples sont de nous). De la même façon, nous pensons que *bout* et *fin* pris dans les locutions adverbiales *au bout du compte* et *en fin de compte* peuvent localiser le dernier élément qui doit être *compté*, mais aussi signaler qu'on est dans l'état résultant du procès *compter*. Ainsi percevons-nous la borne finale, accessible avec les trois locutions, comme le passage à l'état résultant.

## CONCLUSION

Nous avons pu montrer comment l'intersection des trois valeurs sur la borne finale rend compte de la synonymie partielle entre les trois expressions, mais en même temps, il s'agit bien de trois valeurs distinctes. *Au bout du compte* et *tout compte fait* impliquent un jugement stabilisé, ce qui n'est pas le cas avec *en fin de compte* qui semble très approprié dans les constructions hypothétiques, et nettement privilégié à l'oral pour exprimer des jugements en train de se constituer. Et *tout compte fait* se distingue de *au bout du compte* par son aspect accompli qui n'impose pas que le procès soit vu comme une multiplicité d'éléments. Autrement dit, avec *tout compte fait*, nous ne sommes plus vraiment dans l'opération de comptage. Ces trois locutions correspondent donc bien à trois valeurs distinctes qui correspondent à trois saisies aspectuelles du processus de comptage, qui ont des effets argumentatifs différents.

## BIBLIOGRAPHIE :

- ANSCOMBRE J.-Cl. (ed) (1995), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- BLUMENTHAL P. (2007), « Histoire de la montée en puissance de *début* », in Begioni L. & Muller C. (eds), *Problèmes de sémantique et de syntaxe*, UL3, 445-471.
- BORILLO A. (1998), *L'espace et son expression en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- BORILLO A. (1999), Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne, *Langages*, 136, 53-75
- CHAROLLES M. (1984), « *En réalité* et *en fin de compte* et la résolution des oppositions », *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 47, 81-111.
- COMBETTES B. (1994), « Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs », *Pratiques*, 84, 55-67.

- DE GLAS M. & DESCLES J-P (1996), « Du temps linguistique comme idéalisation d'un temps phénoménal », *Intellectica*, 23, 2, 159-192.
- DERVILLE B. (2000), *Les marques de la concession à l'oral en français. Agencements syntaxiques, agencements discursifs*, thèse de doctorat, Université Charles de Gaulle, Lille 3.
- DOSTIE G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles, de boeck.duculot.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Ed. de Minuit.
- FRANCKEL J-J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- GUENEZ-VENERIN C. (2006), *Morceau, bout, fragment, tranche... les noms de parties atypiques issues d'un processus de bris ou de découpe*, Université de Lille 3, thèse de doctorat.
- KAHLOUL M. (2004), « *Tout compte fait, de toute façon* : connecteurs conclusifs et/ou de clôture ? », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 15/16, 235-252.
- KLEIBER G. & MARTIN R. (1977), « La quantification universelle en français » (*le, un, tout, chaque, n'importe quel*), *Semantikos* II, 1, 19-36.
- KLEIBER G. (1998), « *Tout* et ses domaines : sur la structure *tout*+déterminant+N », in Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (eds), *La ligne claire, Mélanges en l'honneur de M. Wilmet*, Paris-Bruxelles, Duculot, 87-98.
- KLEIBER G. (2007), « Quantification universelle : chaque versus tous les », in Charolles M., Fournier N., Fuchs C., Lefeuvre F. (eds), *Parcours de la phrase*, Paris, Ophrys, 175-184.
- LENEPVEU V. (2006), « Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...* », François J. & Mejri S. (dir.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, 3<sup>ème</sup> vol., Presses Universitaires de Caen, 187-202.
- LENEPVEU V. (sous presse), « *En fin de compte, au bout du compte, tout compte fait* : Quand reformuler, c'est reconsidérer », in Schuwer M., Le Bot M.-Cl. & Richard E. (eds), *Les voies de la reformulation*, PUR, collection Rivages linguistiques.
- NØJGAARD M. (1992-93-95), *Les adverbies français. Essai de description fonctionnelle*, Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, 3 vols, Copenhagen, Munksgaard.
- NØLKE H. (1990), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue Française*, 88, 12-27.
- NØLKE H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- NØLKE H. (2005), « Le locuteur comme constructeur du sens », in Bres J., Haillet P-P., Mellet S., Nølke H. & Rosier L. (eds), *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 111-124.
- REY A. (1992), *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- ROSSARI C. (1990), « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, 11, 345-359.
- ROSSARI C. (1993), « A propos de l'influence de la composition morphologique d'une locution sur son fonctionnement sémantico-pragmatique », *Cahiers de linguistique française*, 14, 151-171.
- ROSSARI C. (1997, 1<sup>ère</sup> édition 1993), *Les opérations de reformulation. Analyse du processus des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Bern, Peter Lang.
- ROULET E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française*, 8, 111-140.

- TRAUGOTT E.C. & HEINE B. (eds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, 2 vols., Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- SWEETSER E. E. (1990), *From etymology to pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge University Press.